

L'ÉCHANGE, REVUE LINNÉENNE

Société Linnéenne de Lyon

Procès-verbal de la séance du 24 juin 1895

Présidence de M. Riche.

Le procès-verbal de la précédente séance est lu et adopté.

En l'absence des deux Secrétaires, M. Couvreur en remplit les fonctions.

M. Soum, professeur au Lycée, présenté par MM. le professeur Dubois et Couvreur est élu membre de la Société.

M. Mermier donne une coupe générale des terrains tertiaires du Royans, d'après laquelle le gisement du Pont-de-Manne, où il a recueilli la machoire inférieure d'*Acerotherium* présentée récemment à la Société, appartient à la partie supérieure du Burdigalien (Mollasse à *Pecten præscabriusculus*). Près de Pont-en-Royans, cette mollasse à livré en outre à M. Mermier la portion antérieure du rostre d'un Platanistidé du genre *Schizodelphis*, probablement *Sch. Deperiti* Paquier. En cet endroit, le Mollasse repose sur des marnes aquitaniennes à Cyrènes, formant une bande étroite entre Pont-en-Royans et St-André.

D'autre part, en comparant les formations oligocènes du Royans à celle du bassin de Crest, M. Mermier croit pouvoir affirmer que ces dernières, classées en partie par Fontannes dans le Ligurien et le Tongrien, doivent être rangées en entier dans l'Aquitainien.

Les couches supérieures à la Mollasse à *Pecten præscabriusculus* comprennent les horizons ci-après :

- 1° Marnes et grès à *Ostrea crassissima* ;
- 2° Sables ferrugineux ;
- 3° Grès à *Cardita Michaudi* ;
- 4° Marnes et sables à *Pecten Gentoni* ;

L'*Acerotherium* du Pont-de-Manne peut être rapproché de l'*Ac. incisium* Kaup (non Cuvier) de Sansan et d'Eppelsheim : mais des caractères particuliers permettent d'en faire une espèce nouvelle à laquelle M. Mermier donne le nom d'*Acerotherium platyodon*.

M. Depéret fait ressortir l'intérêt des découvertes paléontologiques de M. Mermier. La belle mandibule d'*Acerotherium platyodon* du Royans est, en effet, le premier débris de Mammifères terrestres trouvé jusqu'ici dans le premier étage miocène du bassin du Rhône. Cet étage, et en particulier la pierre de St-Paul-Trois-Châteaux, n'avait fourni jusqu'ici que des restes de Mammifères marins. Une étude paléontologique détaillée de cette nouvelle pièce permettra d'en reconnaître toute la valeur.

M. Depéret communique à la Société les résultats d'une découverte importante pour la géologie lyonnaise, découverte sur laquelle M. Roi a bien voulu appeler son attention et dont il a été question dans une des dernières séances.

Une galerie de recherche d'eau a été pratiquée dans la propriété de M. Rolland sur le versant Est du coteau Ste-Foy. Cette galerie, longue de 350 mètres est restée, sur la grande partie de son parcours, dans la boue glaciaire avec nombreux blocs erratiques. Vers le fond, les travaux ont atteint une couche de marne blanche tertiaire obliquement ravinée par le terrain erratique. Cette marne s'est montrée extrêmement riche en mollusques d'eau douce, tels que *Planorbis Heriacensis*, *Planorbis Thiollierei*, *Bitinia Leberonensis*, *Vivipara ventricosa*, etc., formant une petite faune très analogue à celle des marnes blanches traversées par les tunnels des deux funiculaires de la Croix-Rousse. En dessous la marne blanche passait à une marne noirâtre ligniteuse, de laquelle on a pu extraire, grâce à l'obligeance de M. Rolland, les fragments des deux défenses et deux molaires supérieures du *Mastodon longirostris*, espèce caractéristique du Miocène supérieur ou étage pontique. L'un de ces fragments, incomplet à la pointe, ne mesure pas moins de 1^m80 de longueur, ce qui permet d'estimer la longueur totale de ces défenses à près de 3 mètres.

M. Couvreur donne lecture, au nom de M. Soum, d'une communication sur le rôle des sacs aériens chez les oiseaux. L'auteur démontre que les sacs ne sont pas indispensables à la fonction respiratoire : néanmoins, quand ils sont détruits, les sacs ne tardent pas à se reformer.

M. le Dr Léon Blanc présente à la Société un insecte que son état ferait croire atteint d'une maladie analogue à celle que donne l'*Empusa musca*. Il l'offre à l'examen de ses confrères zoologistes.

M. Claudius Roux demande à étudier l'insecte en question. Il fera part du résultat de ses observations à la prochaine séance.

M. le Dr Blanc présente encore des échantillons de *Pygope janitor* recueillis dans le Tithonique de Vogüé (Ardèche), puis des roches et des fossiles de la région de l'Arbresle et du Mont-d'Or lyonnais.

NOTICES CONCHYLILOGIQUES

par A. Locard

XXXIII

A PROPOS DE L'*HELIX VARIABILIS*

Lorsque l'on compare les différentes figurations données par les iconographes français, pour ne parler que de ceux-là, à l'occasion de l'*Helix variabilis*, on est frappé de l'excessive diversité des formes enrégimentées sous ce nom. Certes, ce mot de *variabilis* laisse bien à entendre que l'espèce ainsi dénommée par Draparnaud, dès 1801, doit être particulièrement polymorphe ; mais faut-il étendre ce polymorphisme jusqu'à d'aussi vastes limites que l'ont prétendu notamment l'abbé Dupuy et Moquin-Tandon ? C'est ce que nous allons examiner.

Constatons tout d'abord qu'il est absolument certain que l'*Helix* qualifié de *variabilis* n'a pas exclusivement le monopole de la variabilité. Nous savons qu'il existe dans la faune malacologique un certain nombre d'espèces plus polymorphes que d'autres, comme galbe, comme taille, comme ornementation. A celles-là on serait parfaitement en droit de leur appliquer le nom de *variabilis*. D'autre part, les naturalistes savent parfaitement qu'il ne faut pas attacher grande importance à ces qualificatifs spécifiques, et que les *Helix cornea*, *edentula*, *fulva*, *incarnata*, etc., ne sont pas les seuls dont le test soit corné, l'ouverture non dentée, la robe fauve ou incarnat. Pour peu qu'on soit logique, on ne saurait admettre qu'il existe une espèce ou tout au moins un groupe d'êtres que l'on qualifie d'espèce, et qui seul présente ses variations d'un ordre aussi considérable, alors que les espèces voisines sont beaucoup plus fixes. Il existe de justes limites dans le degré de la variabilité. La définition de l'espèce, quelle que soit celle que l'on adopte, doit nécessairement être une, et partant s'appliquer également à toutes les réunions de formes de même nature, de même valeur. Si donc on prétend maintenir ce nom de *variabilis*, il convient essentiellement de lui attribuer la même importance relative que celle que l'on est convenu d'attribuer à d'autres qualificatifs spécifiques de même nature, tels que *hispidata*, *acuta*, *arbustorum*, *elegans*, etc. Personne n'admettra que le nom d'*hispidata* doit forcément

s'appliquer à toutes les coquilles *hispidata*, pas plus que celui d'*arbustorum* ou de *maritima* ne doit être réservé aux formes qui vivent sur les arbres ou au bord de la mer. Le nom de *variabilis* est donc bien une expression générale à laquelle il ne convient nullement d'attribuer une valeur exclusive.

Qu'est-ce donc que l'*Helix variabilis* ? Michaud, le savant continuateur de l'œuvre de Draparnaud, nous disait un jour : toutes les formes méridionales globuleuses sont des *H. variabilis* ; toutes celles qui sont déprimées sont des *H. Terveri*. Voilà, certes, une définition un peu large, et, c'est malheureusement celle qui durant si longtemps semble avoir prévalu. Mais, remontons à la source. Si nous examinons la figuration donnée par Draparnaud, le créateur de l'espèce, nous y voyons une grosse forme globuleuse bien caractérisée. Cette espèce, dit l'auteur est « globuleuse assez étroite, ou même un peu conique... spire composée de 5 à 6 tours, le dernier grand, à proportion des autres... ombilic peu évasé ». Ces caractères essentiels s'appliquent parfaitement, comme il est facile de s'en convaincre aux figures 11 et 12 de la planche V de l'atlas de Draparnaud. D'autre part, nous rencontrons cette même forme, si exactement figurée, dans nombre de stations du midi de la France, et plus particulièrement aux environs de Montpellier, station habitée par Draparnaud et où il a pris bon nombre de ses types. Ajoutons encore que nous retrouvons cette même forme dans la collection de Draparnaud au Musée de Vienne. Nous sommes donc absolument en droit de conclure que tel est le véritable type de l'*Helix variabilis*.

Mais étant donné ce galbe bien précis, bien défini, nous remarquons qu'il est lui même susceptible de présenter de nombreuses variations *ex forma* et *ex colore*, sans toutefois que ces modifications s'écartent trop du type figuré par Draparnaud. Nous admettrons pour cette espèce des *var. major*, *minor*, *globulosa*, *depressa*, etc., mais aucune d'elles n'aura la moindre analogie avec les prétendus *Helix variabilis* figurés par l'abbé Dupuy ou par Moquin-Tandon. Le seul examen comparatif de ces différentes figurations suffit pour s'en convaincre. Il faudra bien admettre qu'il existe entre ces différentes formes tout autant de différence, si ce n'est plus, qu'entre les *Helix nemoralis* et *hortensis*, *Hyalinia lucida* et *cellaria*, *Pupa frumentum* et *secele*, etc. que personne ne conteste.

(A suivre).

Notes diverses sur les PTINIDES et descriptions d'espèces nouvelles.

Niptus Fausti Heyd. (Dts, 1886, p. 187) du Turkestan, d'après le type communiqué par M. le Major de Heyden, est une très intéressante espèce remarquable par ses longs poils dressés jaunes avec les élytres rougeâtres à suture obscurcie qui paraît marquer le passage entre les *Mezium* et les *Niptus* ; à première vue, par la forme générale, il paraîtrait devoir rentrer dans le 1^{er} genre, mais ses élytres ne s'arrondissent pas en dessous vers l'extrémité.

Microptinus Ksw. (*Niptodes* Reit.)

Intervalle entre les fossettes d'insertion des antennes qui sont rapprochées, étroit et caréniforme. Pattes grêles ; tibias minces. Ecusson distinct, triangulaire ou arrondi. Insectes garnis d'une longue pubescence redressée.

A ma connaissance cette coupe dans les *Niptus* comprend les formes suivantes qui pourront être séparées d'après le tableau suivant,

- | | |
|--|---|
| Prothorax orné de points pupilleux arrondis | 7 |
| — Prothorax orné de granulations arrondies lisses en dessous | 1 |
| 1 Pas de ligne transversale de points plus ou moins forts en avant des élytres.
Ponctuation des stries plus oblique et courte près de l'écusson | 4 |
| — Une ligne de points antérieurs ou du moins un gros point fort juxtascutellaire ;
stries droites sans série raccourcie de points près de l'écusson | 2 |
| 2 Ponctuation modérément forte, intervalles larges | 3 |
| — Ponctuation très forte, intervalles étroits, paraissent élevés. Rougeâtre. Long.
2 mill. Espagne. S. Laujaron (type coll. de Heyden.) <i>ferrugulus</i> Reit. | |
| 3 Rougeâtre. Forme élytrale assez régulièrement ovale,
Long. 1,6 mill. Sicile (? <i>elongatus</i> Baudi) <i>nobilis</i> Reit. | |
| — Noirâtre, avec l'extrémité des élytres rougeâtre, ceux-ci bombés, présentant leur
plus grande largeur un peu avant le milieu, bien diminués en avant et
progressivement atténués en arrière. Antennes et pattes rougeâtres, à poils
jaunes ; prothorax à lignes pileuses jaunâtres nettes ; ponctuation élytrale
assez forte avec les intervalles larges. Prothorax long à granulation rapprochée.
Long. 2 mill. Sicile. <i>Reitteri</i> n. sp. | |
| 4 Elytres en ovale allongé. Ecusson bien net | 6 |
| — Elytres en ovale court. Ecusson peu marqué | 5 |
| 5 Rougeâtre à antennes assez longues et pubescence dressée longue.
Long. 1,8 mill. Portugal. Sierra Monchique <i>lusitanus</i> Reit. (1) | |
| — Noir à antennes courtes, assez épaisses et pubescence dressée peu longue. Long.
1,7 mill. Portugal. Sierra de Gerez (coll. de Heyden et Reitter) <i>minus</i> Heyd. | |

(1) Le type n'étant pas très frais, je n'ai pu nettement distinguer la disposition antérieure de la ponctuation des élytres, peut être cet insecte devrait-il se placer plutôt près du *ferrugulus* dont il rappelle bien l'aspect avec une ponctuation générale bien moins forte.

6 Nettement pubescent, plus foncé. D'un noirâtre bronzé avec l'extrémité des élytres quelquefois rougeâtre. Antennes et pattes rougeâtres.

Long. 1,8 à 2,3 mill. Andalousie. Algeiras (*constrictus* Ksw.) *carbonarius*
[Rosenh.]

— Modérément pubescent d'un noir brillant, un peu plus allongé. Antennes et pattes d'un rougeâtre rembruni.

Long. 1,6 à 2 mill. Maroc : Tanger *nitidus* n. sp.

Plus ou moins allongé, à prothorax long, orné de granulations peu rapprochées, déprimées, pupilliformes. Ponctuation élytrale pas très forte avec les intervalles larges. Antennes et pattes généralement entièrement d'un rougeâtre rembruni. Rappelle un peu de forme *elongatus* Boiel., mais moins [nettement pubescent avec les antennes paraissant plus fortes, etc.

7 Elytres en ovale court ou globuleux. 8

— Elytres en ovale long, presque deux fois aussi longs que larges sur leur milieu ; noir à reflet plombé avec les cuisses brunes, les tibias, pattes et antennes plus claires.

Long. 1,5 mill. Sicile. (types in coll. Aubé) *elongatus* Boield.

8 Elytres en ovale court. Antennes grêles. 9

— Elytres très globuleux, antennes un peu épaissies.

Long. 2 mill. Maroc : Casablanca *rotundipennis* Reit.

9 Ponctuation du prothorax écartée, nettement pupileuse. Elytres à ponctuation fine ou peu forte et stries nulles ou peu marquées.

Long. 1,5 à 2,8 mill. Algérie : environs d'Alger. *rotundicollis* Luc.

A Palestro (Kabylie) j'ai trouvé dans des fagots de sarments une forme un peu moins courte, à ponctuation plus forte, que je rapporte à cette espèce sous le nom de v. *hispidus*. Cette race très pubescente offre ordinairement des traces de bandes grisâtres aux élytres.

— Ponctuation du prothorax assez rapprochée, paraissant un peu granuleuse ; élytres nettement striés, ponctués.

Long. 1,6 à 2,3 mill. Algérie, dans l'Oranais : Oran. Misserghin (Pic)
[*Tournieri* Reit. in litt.]

Plus ou moins en ovale court, foncé à reflet métallique. Prothorax long, orné d'une ponctuation paraissant granuleuse. Ponctuation élytrale forte avec les intervalles peu larges. Antennes et pattes généralement, les premières surtout, obscurcies. Pubescence jaunâtre, dressée, longue avec quelques poils plus fins assez nombreux sur les parties antérieure et postérieure des élytres.

J'ai capturé cette espèce en battant des palmiers nains.

Bruchoptinus italicus Arag. Quelquefois la ♀ est un peu obscurcie sur les élytres et les fascies de duvet gris tendent à s'effacer plus ou moins complètement.

Ptinus (Bruchus) Pici ♀ Grandjean (Rev. Bourb., 1895, n° 87, p. 70) Monsieur Grandjean a décrit la ♀ seulement et d'après un seul exemplaire lui appartenant par la collection Lethierry... depuis j'ai retrouvé une ♀ dans ma collection, venant d'Algérie, sans provenance particulière. J'ai vu dernièrement chez notre collègue Alluaud à Paris un 3^e exemplaire ♀, enfin deux ♂ (une aimable générosité m'en a procuré un) qui ont été récoltés à Biskra par M^r M. Noualhier et que je crois devoir

attribuer à cette espèce. Les insectes en question offrent des lignes de poils courts bien marquées aux élytres, la pubescence à peine dressée, assez courte, claire. Prothorax arrondi sur les côtés avec de petites lignes pubescentes. Ecusson large, bien duveté de jaunâtre. Elytres un peu élargis après le milieu, légèrement infléchis et arrondis à l'extrémité, à ponctuation forte avec les intervalles étroits. Pattes grêles, très longues, avec les tibias postérieurs arqués. Rappelle *Ptinus fur* L. ♂.

Longueur 3 mill.

Ptinus hirsutus n. sp. ♂ ♀ D'un brun foncé, à longue pubescence dressée avec les élytres un peu obscurcis, une tache antérieure écailleuse blanchâtre ♀. Antennes longues rougeâtres, pattes de même coloration avec les tibias arqués. Prothorax orné de deux houppes de poils médianes jaunâtres, très nettes, avec des oreillettes pileuses bien marquées dans les deux sexes. Ecusson à duvet dense, grisâtre. Ponctuation élytrale forte avec les intervalles pas très larges, un peu plus étroits ♂. Elytres en ovale assez court, légèrement convexes avec les épaules effacées ♀ ; à côtés parallèles, à peine un peu plus élargis seulement près de l'extrémité, et forme relativement courte ♂.

Long. 3 mill. Turquie d'Asie. Jaffa et Beyrouth (coll. Reitter et Ancey)

A placer près *Pt. Letourneuxi* Pic. Cette espèce paraît remarquable dans le groupe par son prothorax à houppes de poils très marquées et sa longue pubescence redressée dans les deux sexes.

Ptinus (Bruchus) Merkli n. sp. ♀. En ovale allongé, brunâtre, un peu obscurci sur les élytres, à longue pubescence dressée. Antennes et pattes rougeâtres, pubescentes de jaunâtre, les premières modérément longues, épaissies sur leurs premiers articles, les secondes longues avec les tibias postérieurs incurvés. Tête densément couverte de poils jaunâtres. Prothorax à ponctuation ruguleuse, assez étroit, à lignes de poils jaunâtres nettes avec de courtes oreillettes pileuses redressées. Ecusson à duvet dense, jaunâtre. Elytres bien atténués en avant avec les épaules effacées, très diminués et légèrement explanés à l'extrémité, à ponctuation distante, modérément forte, avec les intervalles assez larges.

Long. 2 1/2 mill. Asie Mineure. Reçu de M. E. Merkl, à qui je suis heureux de la dédier. On peut la placer près de *Pt. pilosus* Müller. Rappelle un peu *Pt. obesus* Luc. d'aspect, mais avec les épaules plus effacées, la forme plus allongée.

Ptinus (Bruchus) obsoletus Baudi (Berl. Ent. Z., 1873, p. 326) M. Baudi a décrit sous ce nom et provenant de Chypre une forme omise aux catalogues qui, d'après la description et un exemplaire ♀ de Chypre que je possède, paraît être une variété seulement du *brunneus* Duft.?

Ptinus perplexus Muls. et Rey, rare espèce ; je la possède de Marseille seulement.

Ptinus Perrini ♀ Reit. et ♂ Ab. Cette espèce ne doit pas être rare dans la France méridionale. Je l'ai prise à Berre (Var) et Palavas près Montpellier. Je la possède également de Marignan (F. Ancey), Avignon (D^r Chobaut) et même de Lyon (coll. Jacquet).

Ptinus (Pseudo bruchus) pustuliferus Pic (Soc. Zool. Fr. 1894, p. 203) = ♀ *Ptinus Spitzyi* Vill. var. Le groupe de *Pseudobruchus* restera caractérisé par la forme des élytres à épaules saillantes chez ♀, le ♂ présentant une forme allongée, etc.

Gynopterus Vaulogeri Pic (Feuill. J. Nat. n° 280, 1894 p. 61), espèce voisine du *4-signatus* Mén., grand comme elle, avec un prothorax plus large, dépourvu de tache

pileuse jaunâtre nette avec la tache écaillée blanchâtre des élytres plus antérieure.

Changer le nom de *Ptinus senilis* Frm. (Rev. Fr. Ent. 1891, p. 105), d'Obock, en celui de *Fairmairei*, le nom de *senilis* étant préoccupé par le *Gynopterus senilis* Ksw. (Dts. Ent. Z., 1879, p. 317), du Japon.

Gynopterus sexpunctatus Panz. v. *dispar* Pic. Taille relativement avantageuse ; une bande écaillée droite et continue transversale près de l'extrémité des élytres.

Long. 3 1/4 à 4 mill. Valachie.

Cyphoderes japonicus Reit. (Dts. Ent. Z. 1877, p. 377). J'ai trouvé deux ♂ provenant de la Chine boréale (abbé David) dans la collection Ancey. Se trouve aussi à Amur.

Cyphoderes Logesi Pic (Le Naturaliste, 1894, n° 169), var. de *hirticornis* Kiesw. plutôt qu'espèce voisine, avec la forme un peu plus large, les antennes plus robustes, etc.

Eutaphrus Jacqueti Pic in lit. de la France méridionale. Paraît devoir se placer près de *Albipilis* ♂ ; il présente les calus basilaires du prothorax peu marqués, fins ; celui-ci est dépourvu d'oreillettes latérales et présente une fossette médiane postérieure large, duvetée de jaunâtre. Elytres avec quelques poils dressés clairs et de petites macules blanches. Forme allongée, rappelant celle de *lusitanicus* Illig.

Long. 3 1/2 mill. Fos. Bouches-du-Rhône (D^r Jacquet).

Eutaphrus albipilis Reit. Le type unique de cette espèce (in coll. Heyden) est une ♀ remarquable par sa pubescence dressée longue et claire, elle est voisine de mon *E. Bedeli* décrit dernièrement (l'Echange n° 125, 1895, p. 51). Je lui attribue comme ♂ un exemplaire également unique de la collection Tournier qui provient d'Andalousie et ainsi caractérisé : brunâtre, assez court et large, avec quelques poils clairs, dressés, peu longs. Le prothorax présente un sillon médian assez accentué sur sa bosse élevée médiane, avec une pubescence jaunâtre assez longue. Les élytres offrent deux bandes blanchâtres faites de poils écaillés allongés. Antennes assez épaisses ; pattes courtes.

Long. 3 mill.

Ajouter pour *Eutaphrus Bedeli* Pic les provenances nouvelles suivantes : Lamo-ricières (Pic), Oran (Bedel), Aïn O Grab. (Simon) Le ♂ présente les côtés des élytres presque parallèles.

Eutaphrus Soubironi n. sp. Allongé, parallèle, brunâtre, entièrement revêtu d'écaillettes d'un blanc grisâtre, plus ou moins serrées avec les élytres présentant quelques stries assez nettes et des soies jaunâtres courtes dressées. Antennes minces, courtes, bien pubescentes. Tête densément couverte en entier d'écaillettes d'un gris jaunâtre. Prothorax assez pubescent, court, à courte oreillette latérale arrondie, la partie médiane élevée en bosse à pubescence longue, jaunâtre, ayant une faible dépression médiane ; base large à callosités latérales peu accentuées. Ecusson densément pubescent, large, légèrement triangulaire et arrondi au sommet. Elytres convexes parallèles, bien plus larges que le prothorax avec les épaules saillantes, l'extrémité arrondie. Pattes minces, peu longues, pubescentes. Dessous du corps densément revêtu d'écaillettes blanches fines.

Long. 3 1/4 à 4 1/2 mill. Tougourt.

Très voisin de *Eutaphrus aureopilis* Desbr. et au moins une variété de cette espèce, remarquablement différente par sa pubescence générale écaillée blanche ; son coloris rappelle celui de *Pt. Fairmairei* Pic (*senilis* Frm.) d'Obock.

aux premiers mois de son existence, elle ronge le liber et une partie de l'aubier en une large galerie longitudinale à direction irrégulière dont elle comble successivement le passage de ses propres déjections, plus tard, elle s'enfonce dans le bois qu'elle continue à creuser dans le même sens : fin juin, pressentant sa fin larvaire prochaine, elle dirige sa galerie vers l'extérieur, l'évide jusqu'à toucher l'écorce tout en lui donnant la forme d'une loge oblongue, puis elle se recule et se prépare aussitôt à subir la phase transitoire qui précède la transformation nymphale.

C'est dans la première quinzaine d'Août que l'adulte s'échappe au dehors par une ouverture ovulaire.

Jeune, la larve a pour parasite une petite larve carnassière du genre *Lebia* ; plus grande, elle a à lutter avec une larve plus redoutable, celle d'un *Clerus* qui arrive à s'en emparer en forçant la couche obturatrice des détritits que comble la galerie de passage.

Saperda 8-punctata, Scopoli

(MULSANT, *Longicornes*, 1863, p. 382.)

LARVE. Longueur 18 à 20 millimètres ; largeur 4 à 5 millimètres.

Corps allongé, subcylindrique, charnu, blanchâtre, couvert de courtes soies rousses, convexe en dessus, un peu moins en dessous, à région antérieure plus large que l'extrémité opposée qui est arrondie.

Tête courte, large, cornée, rougeâtre, en partie enclassée dans le premier segment thoracique, très faiblement ridée, éparsement ciliée, ligne médiane entière noirâtre, se bifurquant au vertex en deux traits flaves allant se perdre au dessous de la base antennaire, lisière frontale noirâtre peu échancrée, dentée en regard des mandibules puis faiblement excavée, quatre fossettes relevées par un long cil en arrière de la lisière ; — épistome flave, trapézoïdal, longitudinalement ridé, à côtés ciliés ; labre semi elliptique, rougeâtre, rugueux, avec sillon médian, densément cilié de soies roux doré ; — mandibules fortes, lisses et luisantes, à base rougeâtre biexcavée, avec cil à chaque excavation, à extrémité noire, dentée puis largement échancrée, avec léger sillon transverse au tiers antérieur ; — mâchoires obliques, à base large et testacée, à bords frangés de courts cils roux, à tige rougeâtre avec plus longs cils ; lobe court arrondi, chargé d'une masse de courts cils roux doré ; palpes maxillaires rougeâtres de trois articles, le premier à bout renflé, unicilié et annelé de testacé ainsi que le deuxième qui est plus court et bicilié, le troisième petit à pointe obtuse ; — menton transverse, charnu, blanchâtre, bicilié ; lèvres inférieures bilobées, les deux lobes blanchâtres et bordés d'une rangée de cils ; palpes labiaux rougeâtres arqués en dedans, de deux articles, le basilaire long à

extrémité renflée, le terminal petit à pointe obtuse, languette assez longue, entièrement couverte de cils dorés ; — antennes très courtes de quatre articles rétractiles, le premier long pyriforme, le deuxième très court, troisième un peu plus long conique, quatrième très petit et grêle, à bout courtement bicilié et très court article supplémentaire bien peu apparent, ocelles pas de traces ni de vestiges.

Segments thoraciques s'élargissant d'arrière en avant, le premier large, déprimé, transversalement ovalaire, à tiers antérieur très finement pointillé et cilié, couvert de taches jaunâtres, plaque large rougeâtre, à bords sinueux, limitée par deux incisions latérales, couverte de courtes aspérités cornées, très serrées, jaunâtres à la base, noires à la pointe, aspérités d'autant plus fortes et d'autant plus espacées qu'elles s'approchent du bord antérieur, mêlées à quelques poils épars ; deuxième et troisième courts, transverses, à côtés garnis de long cils, le troisième avec faible ampoule couverte d'aspérités raboteuses.

Segments abdominaux convexes, allongés, s'atténuant mais peu vers l'extrémité, les sept premiers quadrangulaires à flancs ciliés, chargés d'une ampoule saillante, transversale, granuleuse, coupée par deux incisions, l'une transversalement ovalaire, l'autre médiane, huitième et neuvième chagrinés et ciliés, mamelon anal court, arrondi.

Dessous déprimé, le premier segment thoracique cilié en avant, puis couvert d'une double bande d'aspérités cornées, deuxième et troisième avec faible ampoule granuleuse, à milieu transversalement incisé, les sept premiers segments abdominaux avec ampoule plus saillante, à milieu échancré, couverte de courts granules, avec incision arquée médiane et deux latérales, extrémité des huitième et neuvième couverte de longs cils ; mamelon anal trilobé, fente trifurqué ; toutes les ampoules sont d'une couleur un peu plus grise que le fond : un léger bourrelet latéral faiblement mamelonné parcourt les flancs

Pattes nulles, leur emplacement est indiqué par un léger renflement à la région sous thoracique.

Stigmates assez grands, transversalement elliptiques, roux à périrème plus foncé, la première paire au bord antérieur du deuxième segment thoracique sous le bourrelet latéral, les suivantes au tiers antérieur des huit premiers segments abdominaux et au dessus de ce bourrelet.

Cette larve vit dans les troncs des tilleuls morts ou malades ; elle sillonne de larges galeries sinueuses le liber d'abord puis l'aubier, elle entre plus profondément dans le bois lorsque arrive l'époque de sa transformation ce qui a lieu en avril, s'y façonne une loge à section courbe dont l'extrémité vient affleurer les couches corticales ; l'ouverture de sortie de l'adulte est sensiblement ovalaire.

ADULTE : paraît en Mai, vole entre huit et neuf heures du matin au sommet des branches des tilleuls malades ou languissants.

Nous tenons cette larve ainsi que les détails qui précèdent de l'obligeance de notre collègue M. E. Dongé.

Dorcadion navaricum, Mulsant.

(MULSANT, *Longicornes*, 1863, p. 257.)

LARVE : longueur, 18 à 20 millimètres ; largeur, 4 à 5 millimètres.

Corps apode, allongé, prismatique, charnu, blanc jaunâtre, lisse et luisant, en entier couvert, les ampoules excepté, de courtes soies rousses, subdéprimé aux deux faces dorsale et ventrale, arrondi à la région antérieure, subatténué à l'extrémité postérieure.

Tête petite, cornée, blanchâtre, transverse, lisse et luisante, finement ponctuée avec courts poils latéraux, fortement imaginée dans le premier segment thoracique, ligne médiane flave, bord antérieur ponctué, ferrugineux, presque droit, subdenté en regard des mandibules, peu échancré en face des antennes ; — épistome trapézoïdal long et large, flave, lisse, avec cil latéral géminé à la base et double incision peu prononcée ; labre large, semi elliptique, jaunâtre, à bord antérieur renflé et densément frangé de cils roux inégaux ; — mandibules courtes, larges robustes, à base rougeâtre biexcavée, avec carène de séparation et cil au bout de la carène, à pointe noire et arrondie, à tranche interne creuse ; mâchoires larges, saillantes, rougeâtres, à base incisée, tige droite à bord renflé, flave et couvert d'une rangée de fortes et longues soies ; lobe court, arrondi à ses bords qui sont frangés de longs cils ; — palpes maxillaires de trois courts articles un peu obliques en dedans, le premier long obconique avec deux cils extérieurs, le deuxième court moniliforme avec un seul cil, le troisième petit, glabre, à bout arrondi ; — menton court, transverse blanchâtre ; lèvres inférieure rétractile, large, largement bilobée, les deux lobes densément ciliés ; palpes labiaux courts, droits de deux articles, le basilaire deux fois plus long et plus gros que le terminal qui est petit et obtus ; languette longue, large, frangée de longues soies roussâtres ; — antennes très courtes de quatre articles émergeant d'une échancrure en arrière du milieu de la base des mandibules, premier cylindrique aussi long que les deux suivants qui sont très courts et granuleux, quatrième très grêle, flave peu apparent, avec article supplémentaire à sa base intérieure, flave et petit, ces deux vestiges d'organes constituant un bout bifide ; — ocelles, pas de traces.

Segments thoraciques charnus, jaunâtres, avec soies rousses serrées, le premier grand deux fois plus large que la tête, à bord antérieur fortement ridé ponctué, à angles arrondis, plaque large jaunâtre terne, granuleuse, courts cils entre les granules, divisée en deux par une légère incision médiane et limitée par deux traits latéraux, plus long que les deux suivants réunis qui sont courts, transverses, le deuxième avec rangée de courts cils médians, le troisième avec courte ampoule transversalement elliptique, latéralement prolongée par une incision transverse, diagonalement couverte de courts sillons.

Segments abdominaux charnus, blanchâtres, larges et transverses, couverts de cils roux, s'atténuant mais peu vers l'extrémité, les sept premiers avec ampoule transversalement elliptique, diversement sillonnée, bordée d'un double bourrelet diagonalement incisé, les bords des bourrelets longuement ciliés, huitième convexe transversalement

ridé et cilié, sans ampoule mais avec bourrelet latéral qui se prolonge sur le septième, neuvième convexe aussi et cilié avec très faible bourrelet et incision latérale, mamelon anal petit arrondi.

Dessous subdéprimé, blanchâtre, tour de la tête ferrugineux ; premier segment thoracique verruqueux, triangulairement incisé, côtés rougeâtres avec forte ponctuation et longs poils, les deux segments suivants ainsi que les sept premiers segments abdominaux couverts d'une large ampoule transverse crucialement incisée, diagonalement sillonnée, ce qui fait paraître les ampoules des deux faces comme constituées par un groupe de renflements, ampoules d'autant moins larges et d'autant plus saillantes qu'elles se rapprochent de l'extrémité ; huitième et neuvième convexes sans ampoules mais avec cils clairs semés ; mamelon anal bilobé avec fente transverse, à pourtour relevé par des cils à bout arqué vers l'orifice anal : les flancs des sept premiers segments abdominaux avec légère tuméfaction triciliée sur le prolongement du bourrelet latéral.

Pattes sans traces ni vestiges.

Stigmates assez grands, transversalement elliptiques, rougeâtres, à péritrème jaunâtre, la première paire au bord inférieur du premier segment thoracique, sous la dilatation latérale, les suivantes près du milieu des huit premiers segments abdominaux et au dessus de la dilatation et du bourrelet latéral.

La première larve de cette espèce qu'il me fut donné d'observer, je la trouvai à la base d'une tête morte de *Sempervivum* : c'était sans nul doute une larve de longicorne, elle en était à sa première mue, ce qui ne me disait pas ce que j'aurai désiré, mais l'éveil était donné. — une larve dans une plante pareille n'était pas trouvaille bien commune. — Ce jour, un 25 avril, il me fut impossible de pousser plus loin mes investigations, j'étais à 1,200 mètres d'altitude, au dessus d'un immense précipice et les gros flocons de neige qui obscurcissaient l'horizon ne me faisaient rien présager de bon pour mon retour ; je fut donc vivement ramené en arrière autant par le mauvais temps que par la crainte d'être cerné dans cette ile de rochers à pic ; à mon voyage suivant le temps n'était pas bien encourageant non plus, je me mis néanmoins à déraciner des touffes de *Sempervivum* et grande fut ma satisfaction en détarrant la larve adulte qui a servi de type à la description qui précède ; et maintenant j'en suis à me demander si ce sont bien les racines de *Sempervivum* qui servent de base d'alimentation à notre larve, évidemment oui, puisque sur ces rochers douairiers, il n'y a pas d'autres plantes, partant pas d'autres racines : nous sommes donc bien loin de cette nourriture à celle que les auteurs ont jusqu'ici assignée aux rares larves connues du genre *Dorcadion*, auxquelles ils n'accordent comme aliment exclusif de tout autre que des racines de graminées ; quoiqu'il en soit, notre larve est hypogée et rhizophage, rongeur peut-être aussi à l'occasion des racines de graminées, elle provient d'une génération pondue à la fin de l'été, progresse jusqu'aux premiers froids lesquels ont pour effet de produire une interruption à son développement ; au fond de sa galerie elle se met en position d'expectative et y passe la saison des mauvais jours, en Mars elle se réveille de son inaction, elle reprend son alimentation depuis quelque temps suspendue ; parvenue à son plus grand accroissement, ce qui a lieu vers la mi Mai, elle songe alors à se construire une loge où devra se terminer son existence larvaire ; le réduit est façonné au moyen de pressions exercées autour du sol environnant par la tête, la plaque du premier segment aidée des ampoules, une fois achevé, la larve y prend position, son corps cesse dès lors tout mou-

Je suis heureux de dédier cette race à M. Soubiron qui veut bien me recueillir des insectes pendant ses loisirs ; je dois déjà à ce naturaliste plusieurs intéressantes espèces de la région de Tougourt.

Eutaphrus Theryi Pic. Provenance nouvelle : Collo (de mes chasses).

Eutaphrus xylopertha Reit. diffère de *xylopertha* Boield (ex types!) ; l'espèce décrite sous ce nom par M. Reitter (Best. Tab. XI, p. 26) devra s'appeler *quadri-cornis* Desbr. in litt.

Eutaphrus fulvohirtus Reit. (Dts. Ent Z., 1891, p. 29) = *Ptinus xylopertha* Boield (Boield. Mon. p. 310). Les provenances que je connais pour cette espèce sont les suivantes : Syrie (coll. Reiche, types de *xylopertha*!) ; Tripoli (coll. Reitter, type de *fulvohirtus*!) Egypte. Différentes provenances : Ramlé, Mariout, Mex (Letourneux in coll. Leprieur).

Eutaphrus farinosus Boield. (ex types coll. Aubé). Peut être une simple variété de *gibbicollis* Luc. qui correspondrait par son aspect au *Duvali* Layr. considéré comme variété du *variegatus* Rossi.

Ces notes sont présentées à la suite de l'étude de plusieurs collections, toutes intéressantes par les types qu'elles renferment, je nommerai :

La collection Lucas, au museum de Paris ;

La collection Rey, au museum de Lyon ;

La collection Aubé, donnée d'abord à M. Grenier, actuellement chez M. Léveillé ;

La collection Reiche chez M. Bedel ;

La collection Chevrolat (Ptinides européens), chez M. A. Grouvelle ;

Et surtout grâce aux matériaux importants de la collection Reitter, comprenant elle-même la collection Desbrochers (Ptinides seulement), dont je suis l'heureux possesseur.

Maurice PIC.

CONSEILS AUX JEUNES DESCRIPTEURS

Voulez-vous décrire une espèce et surtout une variété nouvelle (1), ne vous pressez pas, avant étudiez bien vos classiques, je veux dire les monographies, contrôlez surtout la synonymie établie.

Comment contrôler la synonymie établie ? Pourquoi ! Dira quelque collègue, « Vous désirez donc perdre votre temps. » Hélas non ! On sait que le temps est précieux et ce contrôle justement est destiné à l'employer de la façon la plus profitable.

(1) Avoir soin tout d'abord d'étudier les règles de la nomenclature des êtres organisés réimprimées dernièrement (1895) par la Soc. Zoologique de France.

La synonymie est malheureusement établie par *à peu près* quelquefois, soit par l'interprétation particulière d'une description sans l'étude des *types*, au besoin même sans la connaissance d'un seul exemplaire bien déterminé de l'espèce, soit par l'examen d'un faux *type*, soit même encore d'après de simples indications soumises par un tiers (1)... que sais-je encore !

Comme exemples de synonymies établies (on peut se demander de quelle façon) à la suite d'une étude *sérieuse*, je citerai dans les Coléoptères :

In Catalogus Heyden, Reitter, Weise (1891) *Bythinus Grilati* Reit. réuni au *Fauconneti* Fvl. (2).

In Catalogue de Marseul (dernière édition) (*Acmæodora Montilloti* Raf. réuni à *polita*. Klug. *Anemia pilosa* Trn. réuni à *Sardoa* Gené.

Deux catalogues ci-dessus nommés : *Mycetochara fasciata* Muls. réuni à *4-maculata* Latr.

Macratrìa hungarica Hamp. réuni à *Leprieuri* Reiche.

Agapanthia Reyi M. et G. (3) réuni à *annularis* Oliv.

Comme variété nous aurons à rétablir *Crioceris asparagi*, v. *pupillata* Ahr. très rare et curieuse modification justement mentionnée dans le Catalogue de Marseul et malheureusement supprimée dans le Catalogus.

Pendant un catalogue est fait pour faciliter nos recherches bibliographiques et simplifier nos études par suite de la synonymie qu'il inscrit !

Certes si la synonymie était étudiée toujours consciencieusement (ce qui devrait avoir lieu) un catalogue serait bien un guide précieux et sûr pour un descripteur, malheureusement cette synonymie de catalogue peut s'établir à la légère (exemples au dessus) et cela se comprend étant donné le nombre des auteurs collaborant directement ou indirectement, chacun avec une manière de voir particulière, je m'explique :

1° Un catalogue peut être composé par une rédaction variétiste.

Un auteur est-il partisan des variétés, sa synonymie se montrera plus facilement juste et propre à aider un futur descripteur parce que sa manière de voir le portant à analyser les modifications existantes, il établira la synonymie en recherchant dans les différents noms donnés pour la même espèce les modifications saillantes à inscrire comme variétés pour les séparer des nuances infimes à supprimer totalement ; après une telle synonymie (synonymie disséquée si je puis m'exprimer ainsi) on peut aller de l'avant avec confiance sans trop s'occuper des noms supprimés : le but du catalogue (diminution des recherches bibliographiques) est atteint.

Mais un catalogue n'est pas toujours rédigé par un variétiste malheureusement et.....

2° Un antivariétiste compose son catalogue.

(1) Lire une protestation bien juste contre la synonymie ainsi présentée (Des Gozis in Recherches Esp. Typ. 1886 p. 29 et note 2.

(2) Ex. M. Fauvel in. Rev. Fr. Ent. 91 p. 49.

(3) Non Godart seul malgré ce qu'il est dit dans une note (An. Fr. 91, B. XXXIX) et plus récemment (Rev. Fr. Ent. 93 p. 116) comme on peut s'en assurer (in Op. 14, p. 27).

Un auteur, n'admettant pas la variété, que fait-il ? Il démolit le plus possible, la synonymie est simple à établir ! Point de modification par espèce, tous les noms moins le premier donné sont à supprimer !... Vous voyez le résultat d'après cela ! Remaniement complet de la synonymie, étude de toutes les descriptions des auteurs si vous voulez travailler consciencieusement, vous assurer en cas de variété nouvelle que cette variété n'est pas déjà nommée !

Que d'erreurs probables en acceptant sans contrôle une telle rédaction destructive !

3° A côté du variétiste convaincu ou du naturaliste qui ne veut pas entendre parler de variétés (deux extrêmes qui doivent nous toucher) il est un entomologiste intermédiaire très particulier reconnaissant quelques variétés qu'il appelle *nelles* et supprimant toutes les autres (1) (variétiste au fond), sa synonymie sera des plus variables ses idées n'étant pas bien fixées ; tel groupe renfermera de nombreuses variétés, tel autre n'en n'aura point pour lui suivant qu'un auteur (un ami quelquefois) aura travaillé un groupe complètement ou non ou que lui même s'étant spécialisé aura voulu, soit approfondir entièrement son étude, soit propager davantage son nom de spécialiste dans la nomenclature ou bien se restreindre trop dans ses travaux.

On comprend d'après ce qui précède que le fond d'un catalogue, c'est-à-dire la partie synonymique étant établie diversement, sa valeur se montrera réellement plus ou moins sérieuse et que son appui ou restera un concours précieux, ou deviendra un aide dangereux.

Elles sont curieuses les recherches bibliographiques que vous pouvez faire dans la synonymie cataloguée : c'est une mine inépuisable de changements, un atelier admirable de travail pour un prioriste ! Le *Crioceris asparagi* de Lacordaire n'est plus celui de Linné (2) (et l'on donne un nouveau nom au moins un auteur postérieur pour désigner une espèce connue de tous temps). Le *Cerambix nodulosus* de Ganglbauer n'est plus celui de Germar (3) *Alophus trigustatus* de Fabricius n'est pas celui de Linné, Reitter (4) le genre *Dircaea* Muls. n'est pas celui de Fabricius (5) etc., etc.

Non ce n'est pas perdre son temps que vérifier une synonymie cataloguée.

En ne contrôlant pas la synonymie établie, on risque de redécrire une espèce ou variété connue. Vous en rapportez-vous aux catalogues, *Mycetochara fasciata* vera. (6) devient une espèce nouvelle car vous la reconnaissez en l'étudiant différente de *M. 4-maculata* Latr. ! Vous n'hésitez pas à décrire *Anemia pilosa* Trn. vera. si différente de *A. sardoa* Gené (? *granulata* Cast.) même comme variété comme on en a nommé dernièrement *Pidonia v. Ganglbaueri* Ormay qui ne peut être que *P. suturalis* Oliv. var. de *turida* Fab. (7) et *Phytocia v. adulta* Ggl. non séparable de *Phytocia murina* Mars., celle-ci se rapportant à *P. pustulata* Sch. (comme variété) et non à *rufipes* Oliv. etc., etc.

(1) Souvent parce qu'il ne veut pas se donner la peine de les connaître en les étudiant.

(2) Voir Pic in *Echange* n° 128.

(3) Voir Fauvel in *Rev. Fr. Ent.* 95. p. 116.

(4) Voir l. c. p. 113.

(5) Voir Bergroth. in *Ent. Nach.* 93 p. 300.

(6) Se reporter aux exemples donnés ci-dessus.

(7) Voir Pic in *Mat. Etud. Long.* 1, 91 p. 9.

Quand on veut étudier pour décrire, il faut observer que même le meilleur catalogue n'a pas enregistré toutes les espèces et variétés publiées antérieurement et que depuis sa rédaction, le nombre des nouveautés augmentant chaque jour, un catalogue annoté et complété est indispensable pour se maintenir, au moins au courant des récentes découvertes.

Parmi les omissions du Catalogus 1891 (le dernier catalogue paru) je citerai :

Aphodius (Bivalus) Satellitius Herbst. v. *planus* Muls. (Lam. I. p. 281)
Xestobium (Hyperisus) plumbeum Illig. v. *variabile* Muls. et Rey (*Térediles* p. 130) *Rhynchites longiceps* Thoms. (Op. Ent. XII, 1888, p. 1203) voir Bergroth (Ent. Nach. 93, p. 310). Genre *Faustia* Trn. (Olim., maintenant *Picia* Trn. nom nouveau) avec plusieurs espèces décrites in Ent. Genevois I p. 150 et suivantes. etc., etc.

La conclusion de cet article devient bien simple: comme il est presque impossible de séparer dans un catalogue la partie sérieusement traitée d'une autre, rechercher toutes les descriptions originales avant de publier espèce et variété et surtout travailler, non sur les bases d'un catalogue général, mais sur *la ou les monographies* parues en observant encore de faire la part de la personnalité de chaque auteur pour en dégager une généralité pratique et juste.... peut-être ainsi prendra-t-on la véritable voie pour ne décrire trop ?

MAURICE PIC.

A PROPOS DE VARIÉTÉS

2^me Article (1)

Dolichus flavicornis Fabr. -- Elytres offrant tantôt une bande antesuturale plus ou moins étendue flave, tantôt une coloration uniforme foncée : *forme type* et var. *dispar.* Long. 15-17 mill. Environs de Lyon : Miribel (Dr Jacquet).

Thalicia fervida Oliv. v. *maculata*. D'un roux testacé brillant avec une tache d'un brun noirâtre sur le milieu de chaque élytre. Larg. 3 1/2 mil. Lille (Leprieur). Cette variété correspond à *Cychramus luteus* F. v. *fungicola* Heer. La *forme type* qui correspond à *Cychramus luteus*, F. présente une coloration élytrale concolore d'un testacé ou brun roussâtre avec quelquefois l'extrémité seulement un peu obscurcie.

Dasyltes (Divaes) flavescens Gené. Cette espèce de petite taille est surtout caractérisée par la présence de poils dressés sur le corps; les descriptions lui attribuent une coloration plus ou moins testacée. Mes chasses d'Algérie m'ont permis de constater que cette espèce pas rare dans notre colonie (je l'ai capturée

(1) Voir le précédent (l'Echange n° 128).

à Nazereg, Les Salines, Affreville, Téniet, Alger, Bougie, Biskra, Guelma, Duvivier, Saf-Saf etc.) est fort variable et des accouplements que *D. posticus* Sols. (décrit comme *Dasytiscus*) n'est généralement que le ♂ de cette espèce.

Dans ce *D. flavescens* espèce très variable et qui paraît présenter une nuance plus particulière à chaque sexe, testacée ♀, foncée ♂, il y a lieu de noter les principales modifications suivantes :

Dessus du corps foncé (généralement ♂), élytres présentant une tache apicale variable jaunâtre remontant quelquefois sur les côtés externes (*posticus* Sols.) ou entièrement concolours, foncés, d'un noir métallique. (*v. inapicalis* Pic) Quelquefois les élytres présentent une vague teinte foncière jaunâtre.

Dessus du corps plus ou moins testacé (forme ♀ seulement je pense) avec la tête, souvent une tache antésuturale variable plus ou moins étendue (1), le dessous du corps, largement noirs ; prothorax avec ou sans tache médiane noire (*flavescens* Gené) ou bien avec la tête et le dessous du corps généralement testacé (*v. pectoralis* Baudi).

Peut-être faut-il rapporter encore à la même espèce la curieuse forme, remarquable par son aspect trapu et robuste, décrite dernièrement dans ce journal sous le nom de *biskrensis* Pic (*l'Echange* n° 127).

Ptinus (Pseudoptinus) Auberti ? *v. dalmatinus* ♀. Forme en ovale allongé avec les épaules nullement marquées ; antennes et pattes entièrement d'un testacé-rougeâtre. Long. 3 mil. Dalmatie.

Paraît différer de *P. Auberti* Ab. ♀ par la forme élytrale plus allongée, les épaules nulles, la coloration des membres.

Ptinus rufipes Fabr. A distinguer chez cette espèce les modifications suivantes ♀.

- a Prothorax rougeâtre ou rouge brun. b.
a' Prothorax plus ou moins noir ou très obscurci.

Rare, Lyon, Digoin, *v. obscurithorax*.

b Elytres noirs ou très largement obscurcis aux épaules devant la bande humérale. Europe (forme type) *elegans* Illig.

- b' Elytres entièrement rougeâtres en avant de la bande humérale écailleuse. Genève (coll. Tournier) *v. humeralis*.

Ptinus, (Bruchoptinus) biformis Reit. *v. pallidior* ♂ ♀. Diffère du type par la coloration plus claire tirant sur celle de *italicus* Arag. avec une coloration générale rougeâtre, moins le milieu des élytres rembruni, dans les deux sexes.

Long. 4 mil. Caucase, Circassie.

Anaspis ruficollis Fabr. *v. obscuripes*. Pattes entièrement foncées ou au moins nettement et généralement obscurcies ; antennes à premiers articles testacés ; tête noire ; taille généralement plus avantageuse que la forme ordinaire ; élytres avec un duvet gris, longitudinalement, disposé sur les côtés antérieurs des élytres, et bien marqué chez les exemplaires frais.

Long. 3-4 mil. Téniet El Haad (Algérie).

(1) Correspond au *scutellaris* Sols.

Callipta Oberthüri Frm. Si la faune d'Algérie et Tunisie ne comprend pas deux espèces de *Callipta*, il en est une du moins bien variable. Les exemplaires venant de Gafsa (1) me paraissent présenter la ponctuation prothoracique plus forte, un prothorax plus nettement convexe, les élytres un peu moins élargis, ils sont d'un verdâtre bronzé métallique. Les exemplaires algériens que je connais offrent deux nuances bien tranchées, tantôt d'un noirâtre métallique (de Ain Beida), tantôt d'un cuivreux bien net (de Mecheria et Kralfallah) qui proviennent de mes chasses. Les pattes sont variables mais généralement en grande partie rougeâtres chez *Callipta* et les ♂ présentent avec une taille variable un prothorax plus fort, plus arrondi sur le milieu.

MAURICE PIC.

(1) *dispar* in lit.... des chasses de M. V. Mayet.

PILORI DE L'ECHANGE

Nous avons donné dans ce journal, le 15 mai 1887, n° 29, les noms de trois personnes peu scrupuleuses que nous avons cru bon de mettre en vue pour qu'on les tienne pour suspectes ; nous pouvons y ajouter le nom suivant :

M. M. Padewith à Segna près Fiume (Croatie) qui a reçu de M. H. Du Buysson un envoi important de Coléoptères, adressé le 11 février dernier, a trainé le temps en longueur alléguant un surcroît de travail, et finalement a trouvé honnête de profiter du tout et de ne pas répondre aux réclamations qui finalement lui ont été adressées au tarif recommandé.

M. Saubinet, 50, rue Montroté, à VERDUN (Meuse). Offre en échange :

Blechnus plagiatus	Aphodius lividus	Apion Hookeri
Amara erythrocnemis	Chasmatopterus villosulus	Auletes meridionalis
Pogonus Peironis	Hymenoplia Chevrolati	Gymnetron variabile
Trechus alpicola	— Estrellana	Nanophyes transversus
— ochreateus	Anthaxia confusa	Cœliodes Hoffmanni
Tachys Lucasi	Ludius cupreus.	Ceuthorrhynchus lætus
Hydroporus pumilus	Henicopus faculifer	— acalloides
— cerisyi	Haplocnemus cylindricus	Hylesinus crenatus
— parallelogrammus	Dasytes griseus	Bruchus villosus
Hydræna gracilis	Xylopertha pustulata	— marginellus
Cercyon depressum	Stenosis angustata	— cinerascens
Falagria sulcatula	Pentaphyllus chrysomeloïdes	Pogonocherus Perroudi
Bledius spectabilis	Heliopathes luctuosus	Cortodera humeralis
Lesteva pubescens	Helops pellucidus	Grammoptera ustulata
Homalium lucidum	Stenalia testacea	Chryptocephalus pulchellus
Anthobium abdominale	Stenoria apicalis	— bilineatus
Bathyscia clavata	Otiorrhynchus nobilis	— capucinus
— Delarouzei	— subcostatus	Chrysomela v. gallii
Lemophilæus hypobori	— tomentosus	— marginata
Cryptophagus fasciatus	Chærodryas scitifrons	Epitrix atropææ
Myrmekoxenus subterraneus	Ptochus bisignatus	Chastoenema chlorophana
Synalypsa spinosa	Cleonus 3-sulcatus	Coccineila œgyptiaca
Elmis angustatus	Apion Stolidum	
Anthophagus sellatus	— limonii	